

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 37</p> <p>Présents : 30</p> <p>Pouvoirs : 5</p> <p>Votants : 35</p> <p>Pour : 35</p> <p>Contre : 0</p> <p>Nul : 0</p> <p>Abstention : 0</p> <p><b>N° CC 159 /2017</b></p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le <b>11 avril à vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p><b>Date de convocation</b> : 05 avril 2017</p> <p><b>Présents</b> : Mmes Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Carine LAVAL, Christine VIONNET, Corinne GUISEPPIN, Estélita LACHENAL Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Jean VIOLLET, André-Gilles CHATAGNAT, Patrice GAILLARD,</p> <p><b>Pouvoirs</b> : Mme Paulette LENORMAND donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Carole BRETON donne son pouvoir à Mylène DUCLOS, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Gilles PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Pascal COULLOUX, donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES</p> <p><b>Absents excusés</b> : Anne-Marie BAILLEUL, Grégoire LAFAVERGES, Alain CHAMOSSET.</p> <p>Mme Corinne GUISEPPIN a été élue secrétaire de séance</p>

**Objet : FINANCES – Budgets annexes –**

**Affectation des résultats de fonctionnement 2016 au BP 2017**

Le Conseil communautaire a adopté les comptes administratifs des budgets annexes des ex communautés de communes de la Semine, du Pays de Seyssel et du Val des Usse

Le Vice-Président, Jean Yves Mâchard, propose de concert avec les membres de la commission finances, d'affecter ces excédents de fonctionnement sur les budgets annexes de la CCUR créée par arrêté préfectoral de fusion (arrêté préfectoral du 13.12.2016 - PREF/DRCL/BCLB-2016-0091)

**Le conseil communautaire**

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président,

**CONSTATE LES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2016 SUIVANTS**

Budget Annexe ZAC de la croisée/Semine (ex CCS)	+ 899.44
Budget Annexe ZAC II de la croisée/Semine (ex CCS)	+ 532 171.56
Budget Annexe ZAC III de la croisée/Semine (ex CCS)	+ 0.76
Budget Annexe ZA de Serrasson /Vx Moulin (ex CCVU)	+ 89 096.08
Budget Annexe Assainissement Collectif (ex CCPS)	+ 561 093.34
Budget Annexe Assainissement (ex CCS)	+ 180 662.79
Budget Annexe SPANC (ex CCPS)	+ 33 928.48
Budget Annexe Maison de Vie (ex CCS)	+ 396 546.28
Budget Annexe Transports scolaires (ex CCPS)	- 4 819.90
Budget Annexe Zone de Loisirs (ex CCS)	+ 738 967.31
Budget annexe Contrat de développement Rural (ex CCPS)	+ 1 806.56

**DECIDE d'affecter en 2017 ces résultats de fonctionnement 2016 comme suit**

<i>Budget Annexe ZAC de la croisée/Semine (ex CCS)</i>	+	899.44
En fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté »		
<i>Budget Annexe ZAC II de la croisée/Semine (ex CCS)</i>	+	532 171.56
En fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté »		
<i>Budget Annexe ZAC III de la croisée/Semine (ex CCS)</i>	+	0.76
En fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté »		
<i>Budget Annexe ZA de Serrasson Nx Moulin (ex CCVU)</i>	+	89 096.08
En fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté »		
<i>Budget Annexe Assainissement Collectif (ex CCPS)</i>	+	561 093.34
En investissement à l'article 1068 «Autres réserves» (nomenclature M49)		
<i>Budget Annexe Assainissement (ex CCS)</i>	+	180 662.79
En investissement à l'article 1068 «Autres réserves» (nomenclature M49)		
<i>Budget Annexe SPANC (ex CCPS)</i>	+	33 928.48
En fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté »		
<i>Budget Annexe Maison de Vie (ex CCS)</i>	+	396 546.28
En investissement à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé»		
<i>Budget Annexe Transports scolaires (ex CCPS)</i>	-	4 819.90
En fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté »		
<i>Budget Annexe Zone de Loisirs (ex CCS)</i>	+	738 967.31
En investissement à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé»		
<i>Budget Annexe Contrat de développement Rural (ex CCPS)</i>	+	1 806.56
En investissement à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé»		

Le Président

Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le président  
Paul RANNARD

